Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15
05 mai 1951

Protection en cas de guerre des objets d'art ou présentant une valeur historique

Proposition de Directive
déposée par M. Osman KAPANI et d'autres membres de l'Assemblée

« L'Assemblée,

Considérant que les objets d'art et ceux qui présentent un caractère de souvenir historique font partie du patrimoine culturel commun de l'humanité et que leur destruction serait une perte irréparable,

Estimant qu'en cas de conflit ou d'agression susceptible de provoquer une guerre mondiale, il serait nécessaire de mettre à l'abri dès le début des hostilités, ceux d'entre eux qui sont transportables,

1. Demande à la commission des Questions culturelles d'étudier le Statut d'une Organisation à créer au sein du Conseil de l'Europe et qui aurait pour tâche de prendre les mesures nécessaires pour mettre ces objets à l'abri dans des lieux choisis d'avance qui seraient protégés. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient déclarer à cette Organisation les objets historiques qu'ils voudraient faire mettre sous sa protection.

2. Demande à la commission des Questions culturelles de lui soumettre un projet de Recommandation en ce sens au Comité des Ministres. »

Signé (voir au verso)

Doc. 15 Proposition de Directive

Signé:

KAPANI Osman, Turquie